

| MAI 2025

n°7

La revue des
propriétaires privés

Parlons Forêts

HAUTS-DE-
FRANCE
NORMANDIE

Dossier :
5^e édition du
Rendez-vous Forêt-Bois
régional

23-24 MAI
2025
Parc d'Olhain (62)

RUBRIQUES

- Actualités p 3
- Dossier : *Le Rendez-Vous Forêt-Bois* p 4
- Témoignage : s'initier à la gestion forestière p 6
- Zoom sur la régénération naturelle du hêtre p 7
- Agenda p 8

Parlons forêts Hauts-de-France Normandie n°7

Publication : CNPF HDFN
Centre National de la Propriété Forestière
DR. Hauts-de-France – Normandie

Site Normandie :
Cap Madrillet – Bât. B
125, Av. Edmund Halley – CS 80004
76801 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
02 35 12 25 80 – normandie@cnpf.fr

Site Hauts-de-France :
96, rue Jean Moulin
80000 AMIENS
03 22 33 52 00 – hauts-de-france@cnpf.fr
Site web : hautsdefrance-normandie.cnpf.fr

Directeur de la publication :
Régis LIGONNIÈRE

Rédaction :
Tess DE BACKER et Romain MANI

**Numéro visé par le comité de relecture
du CNPF HDFN**

Maquettage : Grand Nord l'Agence

Dépôt légal : avril 2025
ISSN : 3001-9907

Crédits photo de couverture :
Louis-Adrien Lagneau © CNPF

Abonnement : gratuit. Cette revue vous est adressée sur base d'informations cadastrales. Si vous ne souhaitez plus être destinataire, adressez simplement votre demande auprès de votre CRPF.

Revue imprimée sur papier certifié PEFC



ÉDITORIAL

Contribuons à la formidable richesse de notre filière et de nos forêts en échangeant avec ses acteurs.



Tess De Backer © CNPF

La forêt des Hauts-de-France est d'une formidable richesse. Notre région est peu boisée mais présente une surface parmi les plus feuillues de France (93 % d'essences feuillues sur les 496 000 ha de surface boisée). Notre territoire a su profiter de cette diversité pour développer, par exemple, des activités de valorisation spécifiques, à l'image du bois de peuplier qui s'utilise de plus en plus dans la construction de bâtiments commandés par les collectivités régionales (voir le précédent numéro de *Parlons Forêts*, février 2025). Elle constitue également un formidable champ d'expérimentation forestière. En témoigne le réseau conséquent de placettes expérimentales suivies chaque année par le CNPF : plus de 80 placettes sont référencées et s'enrichissent chaque année avec la mise en place de nouveaux suivis (nouvelles essences ou nouveaux cultivars, itinéraires sylvicoles innovants, plantations de terres agricoles, suivis sanitaires ou sylvo-cynégétiques de forêts, etc.). Vous trouverez d'ailleurs dans ce numéro l'une des dernières études menée par le CNPF, en lien avec le CETEF du Pas-de-Calais, concernant la régénération naturelle du hêtre.

Cette amélioration continue des connaissances, qui plus est dans un contexte climatique changeant et incertain, ne saurait s'obtenir sans les femmes et les hommes qui y travaillent au quotidien et contribuent à dynamiser toute la filière. Tous passionnés, ils ont à cœur de transmettre leur savoir-faire, et c'est avec gratitude que nous en profitons au quotidien. C'est pour mettre à l'honneur et faire rayonner cette filière que se tiendra, dans le Pas-de-Calais, la 5e édition du *Rendez-Vous Forêt-Bois* des Hauts-de-France, un évènement incontournable permettant à chacun, propriétaire, gestionnaire, étudiant ou grand public, de se familiariser avec les acteurs de la filière et du bois. L'amont comme l'aval sont représentés et c'est une occasion unique d'échanger avec eux.

A l'image de notre belle région, enrichissons-nous de la diversité des acteurs du territoire et saisissons-nous des opportunités de rencontres pour améliorer la gestion de nos bois. C'est aussi en les côtoyant que nous assurerons la transmission de notre première passion, la forêt.

Je vous souhaite une très bonne lecture,

Antoine DE LAURISTON
Administrateur du CNPF

(conseiller titulaire pour le département du Pas-de-Calais)

Avec la participation financière de
la Région Hauts-de-France



Hommage à notre collègue Jean-Christophe Fetro

Tess De Backer © CNPF



Jean-Christophe Fetro, technicien forestier du CNPF délégation des Hauts-de-France Normandie, nous a soudainement quittés le 25 février dernier. Originaire du Nord de l'Aisne, Jean-Christophe a débuté sa carrière professionnelle dans une coopérative forestière, au contact des sylviculteurs du sud-ouest et du pin maritime en particulier.

Retrouvant le Nord, il a intégré le CNPF en 1991 comme technicien « hors-forêt » en charge de l'implantation des haies et bandes boisées, de la réalisation de diagnostics du patrimoine végétal et conseiller auprès des sylviculteurs. Devenu ensuite technicien de secteur en Picardie, il a développé des compétences dans le cadre régalien de l'établissement (instruction des documents de gestion durable) mais également dans l'expérimentation forestière en contribuant à l'installation du réseau expérimental de placettes. Il deviendra le spécialiste reconnu du châtaignier et participera de manière proactive au groupe IDF sur cette essence.

Forestier de terrain à l'écoute et apprécié autant par ses collègues que par les gestionnaires pour ses compétences et son pragmatisme, il a toujours promu une sylviculture technico-économique permettant d'ouvrir tous les champs du possible, de la récolte de bois à la plantation de relais de production par exemple. Brochures, synthèses et réunions témoignent aussi de sa volonté forte de partager les connaissances. Chasseur de petit gibier dans sa Thiérache natale, Jean-Christophe était également le référent sylvo-cynégétique du CRPF.

À sa famille et ses amis, les élus, la direction ainsi que ses collègues du CNPF présentent leurs très sincères condoléances.

A retrouver sur le site du CNPF : « Je me forme pour mes bois »

L'ancien site internet jemeformepourmesbois.fr a changé d'hébergement début janvier et l'intégralité des contenus a été transférée sur cnpf.fr/jemeformepourmesbois. Vous trouverez sur cette page un riche ensemble d'informations sur la gestion forestière durable d'une propriété privée : que faire dans ses bois ? Quels choix de gestion ? Quels coûts au quotidien ? Comment vendre ou acheter des bois ? Sont autant de questions pour lesquelles sont proposées des réponses ou des pistes de réflexion. Que vous soyez un tout nouvel acquéreur de forêts ou un sylviculteur aguerri, découvrez dans les différentes rubriques une documentation adaptée, des témoignages de forestiers et les contacts utiles qui vous permettront de gérer au mieux votre propriété.

Lien vers la page « Je me forme pour mes bois »
sur le site du CNPF :

<https://www.cnpf.fr/jemeformepourmesbois>



Loi de finances 2025

La Ministre Agnès Pannier-Runacher a annoncé la répartition budgétaire des moyens alloués à la filière forêt-bois en 2025 à la fin du mois de février. Ainsi, la seconde vague de l'appel à projet « Industrialisation performante des produits bois » (IPPB), sera dotée cette année d'un budget de 47,1 millions d'euros, issus de la planification écologique et du budget propre du ministère. Concernant le projet « Biomasse chaleur pour l'industrie du bois » (BCIB), un nouvel appel à candidature sera ouvert et mobilisera 25 millions d'euros du Fonds chaleur. Enfin, le fonds pérenne pour le renouvellement des forêts sera alimenté de 135 millions d'euros. Par ailleurs, la ministre a annoncé le maintien en 2025 de l'existence de l'ensemble des dispositifs prévus et ouverts en 2024 : défenses des forêts contre les incendies, forêts en Outre-mer, exploitation et sylviculture performante et résiliente (ESPR) et graines et plants.

Vu dans...

Silva Belgica n°1 2025 (jan.-fév.) :
une application en cours de développement pour apprendre la SMCC (Sylviculture Mélangée à Couvert Continu) en autonomie.

Le projet ForDiL, porté par la Société Royale Forestière de Belgique, en partenariat avec l'Université Mendel de Brno (Rép. tchèque), l'Institut de Genec (Fra.), l'Institut Technique Horticole de Gembloux (Bel.) et le Centre de Développement Agroforestier de Chimay (Bel.), vise à promouvoir l'apprentissage en autonomie de la SMCC. Déroulé sur 3 ans (2023-2026), le projet aboutira à la création de martelloscopes dédiés et d'une application numérique téléchargeable sur smartphones et tablettes. Cette dernière permettra de visualiser la répartition spatiale des arbres des parcelles ainsi que les statistiques des peuplements en fonction des choix des utilisateurs. En France, c'est la forêt domaniale de Mormal qui a été choisie pour expérimenter les martelloscopes et futurs tests d'application.

5^e édition du Rendez-vous Forêt-Bois régional

La 5^e édition du Rendez-vous Forêt-Bois des Hauts-de-France se tiendra les 23 et 24 mai prochains au Parc d'Olhain (62). Un événement à ne manquer sous aucun prétexte pour découvrir et échanger avec les acteurs de toute la filière.

Un événement dédié à la filière forêt-bois

Le salon Forêt-Bois des Hauts-de-France est co-organisé par l'interprofession Fibois Hauts-de-France et le Centre National de la Propriété Forestière délégation Hauts-de-France-Normandie. Les partenaires suivants y sont associés : l'Office National des Forêts, PEFC, Fransylva Hauts-de-France et l'UFA de Bavay (établissement de formation forestière).



Tess De Backer © CNPF

L'évènement accueille pendant deux jours **des professionnels de la filière, des propriétaires forestiers, des scolaires et le grand public** pour apprendre à connaître les acteurs régionaux de la filière et/ou échanger sur des thèmes forestiers d'actualité.

Tous les secteurs sont représentés :

- Gestionnaires forestiers, coopératives et systèmes de gestion informatisés ;
- Syndicat des propriétaires forestiers régionaux ;
- Certification forestière PEFC ;
- Pépiniéristes et fournisseurs de protections gibier ;
- Entreprises d'élagage, d'exploitation, de débardage et de travaux forestiers ;
- Interprofession régionale et CNPF ;
- Lycées professionnels et établissements de formation ;
- Scieurs et menuisiers ;
- Constructeurs bois et charpentiers ;
- Fournisseurs de chaudières bois-plaquettes-granulés ;
- Fabricants de matériel forestier ;
- Entreprises de valorisation de la biomasse ;
- Producteurs de pellets et recyclage du bois.

Ce Rendez-vous est une occasion privilégiée d'échanger avec des professionnels sur vos projets ou vos interrogations sylvicoles.

Le village exposants dédié à la filière forêt-bois **est unique en région**. La majorité des acteurs présents sont de la région Hauts-de-France, mais vous aurez l'occasion d'échanger avec des entreprises et/ou des établissements de toute la France, de Belgique et même du Canada. La présence de lycées professionnels et établissements de formation est par ailleurs un **atout majeur pour faciliter les recrutements dans les entreprises**, dans un secteur où l'embauche s'avère parfois difficile.

Un riche programme d'animations

Comme les précédentes éditions, le village exposants s'accompagne d'animations tout au long des deux jours. Elles sont **organisées pour répondre au mieux aux attentes des visiteurs mais aussi des professionnels, en proposant notamment des conférences thématiques** ciblées sur les sujets d'actualité forestière (cf. encart).

Entrer au salon vous permettra donc de **participer gratuitement à des ateliers thématiques sur la pédologie, la botanique et la sylviculture, de suivre des démonstrations d'abattage mécanique et manuel et de débardage à cheval en forêt, d'essayer un simulateur réaliste de scierie, de tester vos connaissances sur le bois énergie ou encore d'assister aux concours de coupes de bois sportives et de charpentier/menuisier.**



Tess De Backer © CNPF

Pourquoi s'y rendre ?

En tant que propriétaire forestier, la **connaissance des différents maillons de la filière est indispensable à la compréhension des aspects économiques, sociaux et environnementaux liés à la gestion forestière durable.**

Les exposants présents dévoilent la diversité des interlocuteurs qu'il vous est possible de solliciter au gré des projets et travaux envisagés sur vos propriétés. C'est une réelle occasion de prendre contact avec des professionnels compétents, qui **se rendent volontairement disponibles pour vous** pendant deux jours consécutifs. N'hésitez pas à venir en profiter ! Car ce salon est avant tout organisé par et pour la filière forêt-bois et il n'existe pas d'autre équivalent en région.

Le programme détaillé des animations est à retrouver sur le site de l'évènement : www.rdv-foret-bois.fr

Informations pratiques

Le Rendez-Vous Forêt-Bois se tiendra les 23 et 24 mai 2025. Il ouvrira ses portes dès 9h30 les deux jours, avec une fermeture à 18h le vendredi et à 17h le samedi.

Adresse : Parc d'Olhain, rue de Rebreuve à Maisnil-lès-Ruitz (62620). En voiture, l'accès rapide se fait par l'autoroute A26, avant de prendre la sortie 6.2 puis les D301 et D72.

Le plan d'accès est à retrouver sur le site internet de l'évènement : <https://www.rdv-foret-bois.fr/infos-pratiques/>



© Syndicat du Boulonnais

L'entrée du salon et les animations proposées sont entièrement gratuites. Vous disposerez en outre d'une restauration sur place.

À propos du site : le Parc d'Olhain est un site remarquable qui accueille chaque année plus de 600 000 visiteurs et dispose par conséquent d'une **forte visibilité départementale,**

régionale et même nationale. Il dispose de nombreux équipements adaptés au grand public (belvédère de 40 m, parcours sportifs et jeux de plein air), dont un camping central où se situera le Rendez-Vous Forêt-Bois.

Programme des conférences*

■ Vendredi 23 mai :

10h30-12h30 : Conférence sur le Pacte Bois Biosourcé.

14h30-16h30 : La construction bois vue par des architectes de renommée.

17h-18h : Remise du Prix Régional de la Construction Bois

■ Samedi 24 mai :

10h30-12h : La Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC) : grands principes, précautions et retours d'expériences

14h30-16h : Comprendre et prévenir le tassement des sols lors des interventions forestières

16h : Remise de prix des différents concours (coupe de bois sportive, concours des charpentiers/menusiers et débardage à cheval)

Les conférences sont animées par des intervenants spécialistes des thématiques abordées. Un temps d'échange est prévu avec le public à chacune d'elle.

Retrouvez toutes les informations liées au salon sur le site internet de l'évènement : www.rdv-foret-bois.fr

**Le nombre de places étant limité, nous recommandons de vous inscrire auprès du CNPF ou de Fibois Hauts-de-France si vous souhaitez assister à une ou plusieurs de ces conférences.*

Contacts :

- Tess De Backer (CNPF) : tess.de-backer@cnpf.fr
- Alexandra Finet (Fibois) : alexandra.finet@fibois-hdf.fr

Organisé par



Tess DE BACKER
Ingénieure CNPF HDFN

Co-rédaction ONF et Fibois Hauts-de-France

Retour d'expérience de Jean-Charles LIAGRE, propriétaire forestier dans le département du Nord et membre du CETEF 59

► Pouvez-vous vous présenter au lecteur du journal ?

Je suis un propriétaire de 40 ans, dont les parcelles boisées se situent près de Douai, dans le département du Nord. Je ne suis pas du tout issu du milieu agricole ou forestier au départ. J'ai acquis le goût de la forêt grâce à mon grand-père, qui possédait un bois de 10 ha dans lequel il m'emmenait très régulièrement. J'y ai développé un attrait fort pour la nature. Mon grand-père réalisait tous les entretiens lui-même : les travaux, le bûcheronnage, les gyrobroyages, la gestion des bois en lien avec ses voisins... J'appréciais énormément de l'accompagner, de voir des machines en action (tracteurs) et de participer à ces travaux. Cette transmission a porté ses fruits, car j'ai très vite souhaité poursuivre la gestion de ses parcelles.

Pour compléter mes connaissances, je me suis orienté vers une formation de BTS en aménagement paysager. J'avais besoin de compétences pour mener à bien la conduite des parcelles forestières. Par la suite, j'ai changé de voie professionnelle mais j'ai gardé cette passion. C'est très important pour moi de poursuivre le travail de mon grand-père, de gérer correctement aujourd'hui mais aussi pour demain, d'autant plus que je suis récemment devenu papa.

► Ce parcours vous a amené à suivre un FOGEFOR puis à intégrer le CETEF du Nord. Que vous apportent-ils dans la construction de votre projet forestier ?

J'ai suivi mon premier FOGEFOR en 2023 à la suite d'une rencontre sur le terrain avec la DDTM en 2022. J'avais une parcelle de frênes charalosés mais aussi un sujet sur le Cossus gâte-bois qui demandaient de nouvelles connais-



Peupliers Triplo de 2009,
plantés et gérés par M. Liagre

© Jean-Charles Liagre

sances sur les aspects sanitaires des arbres. J'avais également besoin de clés pour définir la gestion sur cette parcelle, car le CBPS rédigé par mon grand-père était devenu obsolète. La DDTM, mais aussi la Cofnor avec qui j'ai échangé à ce moment, m'ont alors orienté vers la formation FOGEFOR. C'est là que j'ai pris contact avec le CNPF, notamment Gilles Poulain qui en était l'animateur.

Le FOGEFOR est une formation bien organisée, animée avec rigueur et adaptable aux besoins de chacun. Les visites de terrain permettent de découvrir une diversité de situations forestières. Toutes les thématiques sont abordées : technique, environnement, économique... C'est très complet. Cette formation m'a donné envie de poursuivre en adhérant au CETEF du Nord.

C'est d'ailleurs lors de la première réunion de CETEF que j'ai pu échanger avec des administrateurs de la coopérative Cofnor, que j'ai intégrée dans la foulée. Cela me permet de participer à la vie de l'entreprise, de suivre les ventes de bois ou les expérimentations réalisées.

► Quels sont vos objectifs de gestion sur les parcelles dont vous êtes propriétaire ?

J'ai repris la gestion des parcelles de mon grand-père, 12 ha de peupliers

majoritairement. L'objectif premier est de se doter d'un nouveau document (CBPS+) et de redynamiser la gestion. L'expérimentation de nouveaux cultivars ou essences forestières m'intéresse également.

J'ai aussi récemment acquis une parcelle de 1,8 ha auprès d'un forestier de ma connaissance qui souhaitait transmettre son patrimoine à quelqu'un de confiance. Cette parcelle ne dispose pas encore de document de gestion mais je souhaite déposer un CBPS+ pour disposer d'une ligne directrice mais aussi d'une preuve de gestion durable, car cette parcelle est située en zone urbaine avec des enjeux paysagers et écologiques importants. Une partie de cette parcelle résulte d'un boisement de terre agricole de 2018, avec une grande diversité d'essences feuillues. La réalisation des travaux d'entretien y est une priorité. L'autre partie est une plantation de 1998 d'érables et frênes sur station humide. J'ai pris contact avec le CNPF pour disposer d'une visite conseil et avoir une vision de la gestion future de ce bois. Sur cette zone, l'objectif est de diversifier les essences, en les adaptant au mieux à la station et aux nouvelles contraintes climatiques, afin de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Propos recueillis par
Tess DE BACKER
Ingénieure CNPF HDFN

Etude de cas dans le Pas-de-Calais

La régénération naturelle permet de favoriser la diversité génétique des arbres et leur adaptation au changement climatique. Dans le Pas-de-Calais, la régénération naturelle du hêtre est parfois compliquée à mener, en particulier sur les stations riches ou acides. Une étude a été lancée par le CNPF Hauts-de-France Normandie, en lien avec le CETEF du Pas-de-Calais, pour définir les modalités réussissant à cette régénération.

1- Bien préparer sa parcelle

La première étape indispensable à l'obtention d'une régénération naturelle satisfaisante consiste à **apporter un soin particulier à la préparation de la parcelle**. La mise en place de cloisonnements d'exploitation, de 4 m de large minimum et espacés de 20 m, garantira la **préservation des sols** forestiers en cantonnant le passage des engins dans ces couloirs de circulation.

Vient ensuite la **coupe d'ensemencement**, qui consiste en une coupe progressive améliorant l'ensoleillement des houpes, éliminant les hêtres présentant des défauts, limitant les essences concurrentes et apportant de la lumière au sol. L'opération démarre avec la coupe de **toutes les tiges des cloisonnements, puis par l'exploitation du taillis, avant de récolter de manière répartie sur la parcelle 10-20 % du volume de l'étage dominant (soit un total de 30 % des tiges en comptant les cloisonnements)**. Il faut veiller à ne pas créer de trouées trop importantes, qui favoriseraient la végétation semi-ligneuse concurrente. Il est indispensable de garder un couvert pour le développement des semis de hêtre.



Julien Lager © CNPF

Le **travail du sol** est la dernière étape de préparation de la parcelle. Il se réalise avant la tombée des faînes, au mois d'août. Le passage d'un gyrobroyeur en plein sur la parcelle éliminera la végétation basse concurrente des futurs semis. Il sera suivi d'un passage au cover-crop pour décompacter les premiers centimètres de sol et **favoriser la germination des faînes et l'enracinement des semis**. Si la fructification n'est pas assez abondante, il est recommandé d'attendre une année favorable pour travailler le sol.

2- Suivre attentivement les semis

Le **suivi sanitaire** des semis est recommandé la première année pour évaluer le risque de fonte des semis (champignon printanier provoquant des flétrissements et des nécroses au collet) et/ou du puceron laineux (flétrissement des semis en juin). La présence de ces pathogènes peut pénaliser la régénération. Il faut également **surveiller la végétation concurrente et intervenir si elle contraint la croissance des semis**. Sur les stations à fougère, le bâtonnage permettra de rabattre les frondes. Sur les stations à ronce, un peignage peut aider à réduire sa présence, mais attention au risque d'arrachage des semis présents. Cette opération est à réaliser là où la ronce est vraiment vigoureuse et recouvrante. Dans tous les cas, **le soin apporté à la coupe d'ensemencement garantira le bon dosage de lumière au sol**.

Passée la première année, des cloisonnements sylvicoles obtenus par broyage de bandes de 2 m de large, tous les 6 à 7 m, **faciliteront l'entretien** de la parcelle et des semis.

Enfin, **l'exploitation est à réaliser progressivement**, en ouvrant le peuplement dès que les semis sont acquis (i.e. plus de 50 cm de haut). Le reste des semenciers est exploité en **au moins 3 coupes** distinctes pour éviter un ensoleillement brutal des semis. La **coupe finale ne doit pas être trop tardive**, au risque de casser les semis lors de l'abattage.

Article rédigé à partir du travail de
Gauthier LECLERCQ

Stagiaire au CNPF HDFN (2024)

VOS CONTACTS

Equipe technique CNPF HDFN

Retrouvez les contacts et secteurs de l'équipe technique du CNPF Hauts-de-France Normandie ainsi que les coordonnées des correspondants-observateurs du DSF sur notre site internet : www.hautsdefrance-normandie.cnpf.fr

Animateurs CETEF et FOGEFOR

Hauts-de-France :

CETEF et FOGEFOR 02 : Tess DE BACKER

tess.de-backer@cnpf.fr – 06.98.14.18.50

CETEF 59 : Julien DELOBEL (COFNOR)

cetefdunord@gmail.com

FOGEFOR 59 : Gilles POULAIN

gilles.poulain@cnpf.fr – 06 71 54 23 94

CETEF et FOGEFOR 60 : Marie PILLON (Fransylva) 

marie.pillon@fransylva.fr – 03.44.36.00.22

CETEF et FOGEFOR 62 : Julien LAGER 

julien.lager@cnpf.fr – 06 74 23 41 81

CETEF et FOGEFOR 80 : Noémi HAVET 

noemi.havet@cnpf.fr – 06.89.85.78.22

Normandie :

CETEF Haute-Normandie (Eure et Seine-Maritime) :

Adrien BOCQUET (Président)

adrien.bocquet50@orange.fr

CETEF Normandie Sud (Calvados, Manche et Orne) :

Bruno ARNOULD (Président)

arnould.bruno2@orange.fr

FOGEFOR de Normandie : Béatrice LACOSTE 

et Romain MANI

beatrice.lacoste@cnpf.fr – 06.07.97.21.19

romain.mani@cnpf.fr – 06.79.45.33.61

 : correspondant-observateur DSF

Autres partenaires du CNPF HDFN

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble de nos partenaires sur notre site internet : hautsdefrance-normandie.cnpf.fr

VOS PROCHAINES RÉUNIONS

Pour vous former, vous informer et débattre.



Tess DE BACKER © CNPF

Date	Lieu	Thèmes
Hauts-de-France		
18 avril	Saint-Quentin-en-Tourmont (80)	Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI)
23 mai	Maisnil-lès-Ruitz (62)	Biodiversité et gestion durable des forêts
23-24 mai	Parc d'Olhain (62)	RENDEZ-VOUS FORET-BOIS 2025
06 juin	Boismont (80)	Découvrir l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)
12 juin	Département 02	Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI)
Normandie		
16 mai	Beaumont-Hague (50)	Forêt pilote

Retrouvez le calendrier complet des réunions sur le site internet du CNPF HDFN : hautsdefrance-normandie.cnpf.fr

23-24 MAI
2025

Parc d'Olhain (62)

Parc
OLHAIN

Rendez-vous
FORÊT-BOIS

Salon de la filière forêt-bois
des Hauts-de-France

www.rdv-foret-bois.fr



Organisé par



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain